



# Procès-Verbal

## Commission Régionale Sportive Seniors

---

### Réunion du 7 Septembre 2020

*Président des Compétitions : M. Yves BEGON.*

*Présents : MM. Jean-Pierre HERMEL., Eric JOYON, Roland LOUBEYRE*

*Excusé : M. Claude AURIAC.*

### **INFORMATIONS**

---

#### **IMPORTANT :**

Un protocole de reprise des compétitions de la N3 et des épreuves de la LAuRAFoot ainsi qu'une fiche synthétisant les principales dispositions ont été mis en ligne sur le site internet de la Ligue. Merci de bien le respecter.

Les secrétaires de club sont invités à compléter sur Foot2000 le plus rapidement possible la nouvelle fonction de membre de club : « Référent COVID ».

Tous les joueurs (titulaires et remplaçants) doivent porter un masque. Il faut donc que les équipes aient sur le banc les masques des titulaires dans des sacs individuels hermétiques numérotés, type sacs de congélation avec fermeture par exemple, et qu'il y ait aussi les sacs pour les remplaçants quand ils rentrent sur le terrain.

Dans le contexte actuel, il est recommandé de ne plus faire de réception d'après-match où tout le monde se retrouverait dans un espace clos. Si vous souhaitez distribuer des collations d'après-match aux joueurs/joueuses, il est nécessaire de prévoir des parts individuelles (nourriture et boisson). De manière générale, il faut éviter tout ce qui peut être « touché » par tout le monde (exemples : buffets, bouteilles sur table, etc...). Pour les repas à table, les principales recommandations en vigueur sont :

- \* « bloquer » une place sur deux ;
- \* ne mettre personne face à face
- \* désinfecter tables et chaises (dossier) après chaque passage.

#### **- REPRIS DES CHAMPIONNATS SENIORS :**

\* **R1** : samedi 12 et dimanche 13 Septembre 2020

\* **R2 et R3** : samedi 26 et dimanche 27 Septembre 2020

#### **- A NOTER POUR LE N 3 :**

\* Les Clubs du championnat N3 sont priés de remplir une feuille de recette (entrées payantes ou non) et de la transmettre rapidement à la Ligue.

\* Obligation leur est faite d'utiliser lors des rencontres les cartons de remplacement provenant de la Fédération.

## **HORAIRES**

---

### **A - RAPPEL ARTICLE 31 DES RG DE LA LAuRAFoot**

« Il y a 3 types d'horaire, à savoir :

- **L'horaire légal** : c'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, si aucun Club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.
- **L'horaire autorisé** : c'est l'horaire qui nécessite un courrier du Club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le Club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres.
- **L'horaire négocié** : c'est l'horaire qui a été convenu par deux Clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

« L'horaire ainsi défini peut s'articuler de la manière suivante :

### **SENIORS**

- **Horaire légal** :
  - Samedi 18h 00 en R1.
  - Dimanche 15h 00 en R2 et R3.
- **Horaire autorisé** :
  - Dimanche 14h 30 ou 15h 00 en R1.
  - Dimanche 14h 30 en R2 et R3.
  - Dimanche entre 12h 30 et 13h 00 : uniquement- en lever de rideau et avec exclusion du R1.
  - Samedi entre 19h 00 et 20h 00 : uniquement si éclairage minimum E5, par pas de 30 minutes en R2 et R3.
  - Samedi entre 18h 00 et 20h 00 : uniquement si éclairage minimum E5, par pas de 30 minutes en R1.

**ATTENTION** : Dans le cas d'une distance supérieure à 200 kms entre deux équipes, l'équipe qui se déplace pourra refuser un horaire autorisé. Dans ces conditions, l'horaire légal sera appliqué.

### **B - PERIODES AUTORISEES POUR CHANGER LES HORAIRES**

3 Périodes régissent les changements d'horaire :

- **Période VERTE** : Cette période se situe jusqu'à 18h 00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés**
- **Période ORANGE** : Cette période se situe jusqu'à 18h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.**
- **Période ROUGE** : Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h 00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : **modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.**

## **ATTENTION :**

- En cas de non-respect de cette procédure, les Clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.
- Les changements de terrain au sein d'un Club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du Club recevant. Le Club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue, par mail et par téléphone, les Officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).

## **RAPPELS**

---

- **REMPLACEMENT DES JOUEURS** (ARTICLE 28 DES REGLEMENTS GENERAUX DE LA LAuRAFoot).

Précisions :

« ..... Pour toutes les catégorie » d'âges, le nombre de changements autorisés au cours des dix dernières minutes du temps réglementaire d'un match de championnat est limité à deux par équipe. Les changements sont gérés par l'Arbitre.

« Tous les joueurs ou joueuses figurant sur la feuille de match seront considérés comme ayant effectivement participé à la rencontre, à l'exception de ceux qui seront notés « non entrant » sur la feuille de match par l'Arbitre..... »

- **ARBITRES, DELEGUES.**

Penser dans vos rapports concernant les cartons jaunes et rouges de bien mentionner les numéros de maillots, les noms et prénoms des joueurs concernés.

- **F.M.I. : FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE :**

La Commission rappelle aux Clubs qu'ils doivent transmettre la FMI **dès la fin de la rencontre.**

Pour les Clubs jouant le **samedi**, le faire immédiatement, **ne pas attendre le dimanche soir.**

Pour les Officiels et les Clubs, n'hésitez pas à prendre une photo de la feuille de match avant le début de la rencontre.

Attention aux amendes financières. Merci de votre compréhension.

## **COURRIER DES CLUBS (Horaires)**

---

- **NATIONAL – Poule M :**

**A.S. SAINT ETIENNE** : Le match n° 23554.1 : A.S. SAINT ETIENNE (2) / MONTLUCON FOOTBALL se disputera à **huis clos** le dimanche 13 septembre 2020 à 15h00 sur le terrain Aimé Jacquet au centre sportif Robert Herbin de l'Etrat.

- **REGIONAL 1 – Poule A :**

**S.P. CHATAIGNERAIE CANTAL** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 18h00 au stade municipal de Lacapelle le Fraisse.

- **REGIONAL 1 – Poule B :**

**GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE** : Le match n° 20070.1 : GOAL FOOT (2) / VENISSIEUX F.C. se disputera le samedi 12 septembre 2020 à 18h00 au stade Dubot à Tassin (rectificatif).

- **REGIONAL 1 – Poule C :**

**F.C. ANNECY** : Le match n° 20134.1 : F.C. ANNECY (2) / CHASSIEU DECINES F.C. se déroulera le samedi 12 septembre 2020 à 17h00 sur le terrain de l'U.S. Semnoz-Vieugy (terrain de repli).

- **REGIONAL 2 – Poule A :**

**F.C. AURILLAC ARPAJON CANTAL AUVERGNE** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se joueront sur le terrain n° 4 du stade Baradel.

**F.C. ALLY MAURIAC** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 20h00.

**MONTLUÇON FOOTBALL** : Tous les matchs à domicile de l'équipe seniors (2) se disputeront au stade des llets (terrain 1) à Montluçon.

- **REGIONAL 2 – Poule B :**

**COTE CHAUDE SP. SAINT ETIENNE** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 19h00 au stade A. DURY à Saint Etienne.

**A.A.M. LA PALISSOISE** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 sur la pelouse du stade communautaire de Lapalisse.

**C.S. VOLVIC** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se joueront le samedi à 18h00 au stade Michel Champeboux (si accord de l'adversaire).

**U.S. BEAUMONT** :

\* Le match n° 20273.1, U.S. BEAUMONT / U.S. SUCS ET LIGNON se jouera le samedi 10 octobre 2020 à 20h00 au Complexe Sportif de l'Artière à Beaumont.

\* Le match n° 20294.1, U.S. BEAUMONT / COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE se jouera le samedi 07 novembre 2020 à 20h00 au Complexe Sportif de l'Artière à Beaumont.

\* Le match n° 20296.1, U.S. BEAUMONT / C.S. VOLVIC (2) se jouera le samedi 21 novembre 2020 à 20h00 au Complexe Sportif de l'Artière à Beaumont.

\* Le match n° 20318.1, U.S. BEAUMONT / A.A. LAPALISSE se jouera le samedi 12 décembre 2020 à 20h00 au Complexe Sportif de l'Artière à Beaumont.

- **REGIONAL 2 – Poule C :**

**F.C. ROCHE SAINT GENEST** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 18h00 sur la pelouse du stade Etienne Berger à Saint Genest Lerpt (si accord de l'adversaire).

**SPORTING CLUB DE LYON** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (3) se joueront le samedi à 19h00.

- **REGIONAL 2 – Poule D :**

**Av. SP. SUD ARDECHE FOOT** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi soir.

**U. MONTILLENNE S.** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 18h00 au stade Tropenas (si accord de l'adversaire).

**A.S. SAINT PRIEST** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se dérouleront au stade Jacques Joly n° 2 sur le terrain synthétique.

- **REGIONAL 2 – Poule E :**

**U.S.ANNECY LE VIEUX** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 20h00 sur le terrain synthétique.

**CHAMBERY SAVOIE FOOT** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se joueront le dimanche à 15h00 au stade Mager 1, pelouse synthétique, à Chambéry.

**GFA RUMILLY VALLIERES** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se dérouleront sur le terrain d'honneur du stade des Marais.

**Et. S. CHILLY** : Pendant la période hivernale (du 25/10/2020 au 28/03/2021) les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront à 14h30.

**C.S. NEUVILLOIS** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00.

- **REGIONAL 3 – Poule A :**

**C.S. ARPAJONNAIS** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 20h00 au stade du Pont d'Arpajon sur Cère.

**SUD CANTAL FOOT** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 20h00.

**A.S. VARENNOISE** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00.

- **REGIONAL 3 – Poule C :**

**DOMES SANCY FOOT** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le dimanche à 15h00 sur la pelouse naturelle de Nebouzat.

**A.S. LOUCHYSSOISE** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00.

**US SAINT GEORGES LES ANCIZES** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 au stade Jean Duval à Saint Georges de Mons.

- **REGIONAL 3 – Poule D :**

**A.S. CHADRAC** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 19h00

**A.S. SAINT DIDIER SAINT JUST** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 sur le terrain synthétique du complexe sportif de Saint Just-Malmont.

**U.S. VILLARS** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h30 sur le terrain d'honneur du complexe sportif Louis Bernichon.

- **REGIONAL 3 – Poule F :**

**J.S. CHAMBERY** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le dimanche 15h00 à stade Jacques Level, à l'exception de :

- match n° 20821.1 c/ Ent. S. AMANCY le 15 novembre 2020 à 14h30 au stade Jacques Level

- match n° 20833.1 c/ F.C. VOIRON-MOIRANS le 29 novembre 2020 à 14h30 au stade J. Level

- match n° 20835.1 c/ C.A. MAURIENNE ST JEAN le 06 décembre 2020 à 14h30 au stade J. Level

- match n° 20848.1 c/ CLUSES SCIONZIER F.C. (2) le 31 janvier 2021 à 14h30 au stade J. Level

- match n° 20801.2 c/ VAL D'HYERES Ent. Le 28 février 2021 à 14h30 au stade Jacques Level.

**CLUSES SCIONZIER FOOTBALL CLUB** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (2) se disputeront le samedi à 19h00 sur la pelouse synthétique du stade intercommunal.

- **REGIONAL 3 – Poule G :**

**U.S. GYMNIQUE LA FOUILLOUSE** : Tous les matchs à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 19h00

**F.C. LYON FOOTBALL** : Les rencontres suivantes de l'équipe Seniors (2) se disputeront au stade Georges Vuillermet en lever de rideau de l'équipe U17 Nationaux :

\* Dimanche 08 novembre 2020 : F.C. LYON (2) / F.C. VAL LYONNAIS : Coup d'envoi à 13h00.

- \* Dimanche 22 novembre 2020 : F.C. LYON (2) / U.S.G. LA FOUILLOUSE : Coup d'envoi à 12h30.
- \* Dimanche 06 décembre 2020 : F.C. LYON (2) / OLYMPIQUE BELLEROUCHE : Coup d'envoi à 12h30.
- \* Dimanche 28 mars 2021 : F.C. LYON (2) / S.A. THIERS : Coup d'envoi à 13h00.

- **REGIONAL 3 – Poule H :**

**OLYMPIQUE CLUB EYBENS** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 19h00 au stade Roger Journet à Eybens.

**C.S. LAGNIEU** : (Rectificatif)

Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 jusqu'à l'avant dernière journée.

**VENISSIEUX FOOTBALL CLUB** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (2) se disputeront le dimanche.

- **REGIONAL 3 – Poule I :**

**L'ETRAT LA TOUR SP** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 au Complexe Sportif des Ollières.

**A.S. SAINT PRIEST** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (3) se joueront sur le terrain synthétique n° 2 au stade Jacques Joly.

**C.S. VIRIAT** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 20h00 à l'exception de ceux en période hivernale (du 01/12/2020 au 28/02/2021) qui se joueront le dimanche à 15h00.

- **REGIONAL 3 – Poule J :**

**Ent. A.S.C.E. PIERRELATTE** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 (et non 18h00 comme initialement annoncé).

**F.C. VALLEE DE LA GRESSE** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront au stade communal de Varcis Allières et Risset.

- **REGIONAL 3 – Poule K :**

**F.C. ANNONAY** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 18h00 (si accord de l'adversaire).

**S.C. CRUASSIEN** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se disputeront le samedi à 19h00 au stade Gilbert Espeyte à Cruas (terrain synthétique).

**FEYZIN C. BELLE ETOILE** : Tous les matches à domicile de l'équipe Seniors (1) se joueront le samedi à 20h00.

## **PLANNING DES REUNIONS DE DEBUT DE SAISON AVEC LES CLUBS**

En ce début de saison et poursuivant le cycle de réunions prévu, la LAuRAFoot invite les clubs disputant un championnat Senior régional à participer à des réunions d'information. Celles-ci se dérouleront selon le calendrier ci-après :

\* **Clubs Seniors des championnats R3 (poules A, B, C et D)**

**Vendredi 11 septembre 2020** à 18h30 à l'établissement de la Ligue à COURNON D'AUVERGNE

\* **Clubs Seniors des championnats R3 (poules E, F et G)**

**Vendredi 11 septembre 2020** à 18h30 au siège de la Ligue à LYON (Tola Vologe)

**\* Clubs Seniors des championnats R3 (poules H, I, J et K)**

**Mercredi 16 septembre 2020 à 18h30 au siège de la Ligue à LYON (Tola Vologe)**

**RECOMMANDATIONS :**

Dans le cadre du contexte actuel, il est demandé aux clubs de respecter les dispositions prises pour ces réunions, à savoir :

- Se munir d'un MASQUE, celui-ci étant obligatoire sur l'ensemble du site.
- Présence d'un SEUL DIRIGEANT par club souhaitée (si cela n'est pas possible, ils seront acceptés dans la limite de 2).
- De manière générale, respecter les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Du gel hydro alcoolique sera à disposition à l'entrée du bâtiment.

Pour les clubs qui, vu le contexte sanitaire, ne souhaiteraient pas se déplacer, il est rappelé que leur présence n'est pas obligatoire.

Yves BEGON,

Jean-Pierre HERMEL,

Président des Compétitions

Secrétaire de séance